



Date de dépôt : 29 mai 2024

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite urgente de Yves Nidegger : Les jeux olympiques de la violence et des cambriolages sont-ils programmés cet été à Genève ?

En date du 3 mai 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Comme le rappellent les derniers chiffres du service statistique français chargé de la sécurité intérieure, les indicateurs de la criminalité sont en hausse sensible en 2023, et ce pour la majorité des crimes et des délits hors cadre familial, y compris les cambriolages (vols commis « dans un local d'habitation ou dans un lieu utilisé ou destiné à l'entrepôt de fonds, valeurs, marchandises ou matériels »).

On relève que sur le podium français des villes de 5000 à 20 000 habitants présentant les taux de cambriolage les plus élevés de France se trouvent les localités haut-savoyardes limitrophes du canton de Genève telles que Ville-la-Grand (3^e place), Cranves-Sales (4^e place), Ambilly (6^e place) et Vétraz-Monthoux (8^e place).

On sait par ailleurs que le déroulement des Jeux olympiques de Paris 2024 entre le 26 juillet et le 11 août entraînera le déplacement vers l'Ile-de-France de « 30 000 forces de sécurité intérieure venues de province » selon les explications du délégué interministériel aux JO.

Ce dépeuplement massif des ressources de sécurité chez nos voisins, ajouté à la quasi-absence de contrôle en particulier nocturne de la frontière genevoise, fera de notre canton un territoire en libre-service pour les cambrioleurs et autres malandrins opérant dans l'espace Schengen à l'été 2024. A un jet de pierre des zones les plus criminogènes de France, la population genevoise est en droit de s'inquiéter de l'absence de réponse

stratégique du Conseil d'Etat face au défi sécuritaire pour Genève que représente la tenue des Jeux de Paris en été 2024.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Comment le Conseil d'Etat appréhende-t-il la problématique des Jeux olympiques de Paris en termes de défi sécuritaire pour Genève ?***
- 2) *Comment le Conseil d'Etat entend-il dissuader, respectivement combattre, l'accroissement programmé de la criminalité envers notre canton ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les réponses du Conseil d'Etat aux différentes interrogations que contient la présente question écrite urgente sont les suivantes :

- ***Comment le Conseil d'Etat appréhende-t-il la problématique des Jeux olympiques de Paris en termes de défi sécuritaire pour Genève ?***

Le Conseil d'Etat, au travers notamment de la conseillère d'Etat chargée de la police, maintient un contact étroit et régulier avec l'état-major de la police cantonale et les autorités françaises.

Par ailleurs, pour évaluer les défis sécuritaires du Grand Genève, les différents services de police partagent constamment des informations, notamment au travers de rapports hebdomadaires impliquant leurs services opérationnels, mais également dans le cadre d'une plateforme transfrontalière réunissant les partenaires suisses (polices cantonales genevoise et vaudoise, police des transports, Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières), ainsi que leurs homologues français (attaché de sécurité de l'ambassade de France, police nationale, gendarmerie, douanes). A ces occasions, les problématiques sécuritaires et territoriales liées aux Jeux olympiques de Paris sont aussi abordées avec attention depuis de nombreux mois.

- ***Comment le Conseil d'Etat entend-il dissuader, respectivement combattre, l'accroissement programmé de la criminalité envers notre canton ?***

Les informations actuellement en possession de la police ne permettent pas d'indiquer une corrélation forte et évidente entre les Jeux olympiques de Paris et le développement de délits sur notre territoire.

Cependant, durant tout l'été, et à l'instar des années précédentes, la police cantonale maintiendra son dispositif opérationnel pleinement fonctionnel pour répondre aux attentes de la population.

En parallèle, ses homologues français ont confirmé que leurs capacités d'action seront optimales, dans la mesure où les socles sécuritaires seront préservés par un dispositif de suppression des permissions, des congés et des vacances, par une mobilisation exceptionnelle ainsi qu'un renfort important de réservistes opérationnels.

En outre, la police cantonale maintient un point de vigilance sur les thématiques sécuritaires en lien avec les phases de planification et de conduite de cet événement de grande ampleur.

Enfin, des contacts ont d'ores et déjà été établis afin que la police cantonale genevoise puisse bénéficier de retours d'expérience, dans le but de consolider ses pratiques dans la gestion d'événements majeurs à venir.

Par ailleurs et s'agissant plus particulièrement des cambriolages, le Conseil d'Etat relève avec satisfaction que les statistiques policières de la criminalité 2023 affichent le taux le plus bas depuis 1985, année du premier recensement des cambriolages à Genève.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :
Antonio HODGERS